

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Napierville du 9 juillet 2015 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| - Ghislain Perreault | - Micheline P. Fortin |
| - Daniel Dumontier   | - David Dumont        |
| - Mario Dufour       | -                     |

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Délisle.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 9 JUILLET 2015

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Soumission: Pavage rue Napier-Christie et CLD
3. Mandat à ContactCité pour la préparation du devis pour la mise à jour des plans d'intervention des réseaux d'égout, d'aqueduc et structure de chaussée
4. Comptes à payer:
  - a) Varin Yamaha (1,437.19\$)
  - b) Solution (5,716.38\$)
  - c) FL Électrique (9,445.20\$)
  - d) CM3 (23,088.13\$)
5. Mandat à un consultant relativement à l'équité salariale
6. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
7. Levée de l'assemblée

#### **Résolution #2015-07-422 : Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

#### **Résolution #2015-07-423 : Soumission: Pavage rue Napier-Christie et CLD**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre public a été publié dans le journal le Canada Français ainsi que sur SEAO en date du 18 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des soumissions reçues soit:

|                               |                             |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Construction Techroc inc.:    | 104,924.93\$ Taxes incluses |
| Sintra inc.                   | 106,622.58\$ Taxes incluses |
| MSA St-Alphonse               | 113,521.72\$ Taxes incluses |
| Les Pavages Ultra inc.        | 113,569.00\$ Taxes incluses |
| Pavage du Haut-Richelieu inc. | 123,680.91\$ Taxes incluses |
| Les Pavages Chenail inc.      | 125,929.13\$ Taxes incluses |
| Pavage Maska inc.             | 131,649.55\$ Taxes incluses |

|                       |                             |
|-----------------------|-----------------------------|
| Pavage Citadin inc.   | 137,290.75\$ Taxes incluses |
| Construction Bauval   | 141,288.17\$ Taxes incluses |
| Ali Construction inc. | 146,866.80\$ Taxes incluses |
| Verdura inc.          | 185,369.59\$ Taxes incluses |

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Les Services EXP a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'accepter la plus basse soumission soit celle de Construction Techroc inc.;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de *Construction Techroc inc.* au coût de 104,924.93\$ taxes incluses pour le pavage de la rue Napier-Christie ainsi que du stationnement du CLD;

ADOPTÉE

**Comptes à payer:**

**Résolution #2015-07-424 : Varin Yamaha (1,437.19\$)**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Varin Yamaha* au montant de 1,437.19\$ pour l'achat d'une génératrice pour le département des Travaux publics suivant contrat numéro 231-0001232.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-07-425 : Solution (5,716.38\$)**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de Solution au montant de 5,716.38\$ pour la décontamination du terrain situé au 313 rue de l'Église suivant facture numéro MTL-27290.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-07-426 : FL Électrique (9,445.20\$)**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de FL Électrique au montant total de 9,445.20\$ pour la conversion de l'éclairage public au DEL suivant factures numéros 14299 et 14300.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-07-427 : CM3 (23,088.13\$)**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de Les Éclairages CM3 inc. au montant de 23,088.13\$ pour l'achat de 122 luminaires au Del pour le réseau d'éclairage suivant facture numéro 75579.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-07-428 : Mandat à un consultant relativement à l'équité salariale**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit réaliser une démarche d'équité salariale tel que prévu à l'article 103.1 de la Loi sur l'équité salariale;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche doit préférablement être effectuée par une agence d'accompagnement et de gestion;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des 2 soumissions reçues soit celle de la firme Praxo au coût de 4,440\$ plus les taxes et celle de Expert-conseil au coût de 3,900\$ plus taxes pour la réalisation de ladite démarche d'équité salariale pour les employés de la Municipalité de Napierville.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de Expert-conseil au montant de 3,900\$ plus les taxes pour la réalisation d'un programme d'équité salariale pour le personnel de la Municipalité selon les paramètres de la Loi sur l'équité salariale et ses récentes modifications.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Intervention de : Aucune assistance

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

---

Ginette L. Pruneau, dir. gén. & sec.-trés.

**Résolution #2015-07-429 : Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 19h51.

ADOPTÉE

---

JACQUES DÉLISLE  
MAIRE

---

GINETTE L. PRUNEAU  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

